



DISCIPLES – INFOS

AVRIL 2016 - n°8

En route vers la Pentecôte !

Le Carême dure 40 jours et le Temps Pascal 50 ! Nous avons pris l'habitude d'insister beaucoup sur le Carême comme une préparation à Pâques, mais nous oublions souvent la grandeur et la beauté du Temps Pascal qui nous invite à célébrer la résurrection et à nous préparer au don de l'Esprit Saint à la Pentecôte. Comme depuis deux ans, nous célébrerons cette fête de Pentecôte en doyenné sur le parvis de la cathédrale. Ensemble, nous témoignerons ainsi de la vitalité de notre Eglise locale.

Vous êtes tous attendus le **samedi 14 mai** (après les messes du samedi soir) :

à 19h45 pour un pique-nique convivial organisé par le doyenné
à 20h30 pour une veillée de prière.

Au cours de la veillée animée par les jeunes du Buisson Ardent, chacun pourra témoigner de l'œuvre de l'Esprit Saint dans nos mouvements, services, groupes de prière, engagements divers, vie personnelle... Pour le bon déroulement de ces témoignages, chacun veillera à être court, précis et concret, et me communiquera son témoignage avant le mardi 10 mai (mathieuderv@gmail.com)

Nous finirons la veillée dans la cathédrale par un temps d'adoration du Saint Sacrement et d'intercession pour le monde, pour l'Eglise et pour nous-mêmes.

Notez bien cette date ! Venez prier et témoigner !

P. Mathieu Dervaux, votre curé

*25 avril, conférence du Père Bruno Cazin
sur les problèmes humains, spirituels et législatifs de
la fin de vie.*

Bruno Cazin est prêtre du diocèse de Lille et médecin. Il viendra animer cette soirée à l'occasion de la sortie de son livre, "Dieu m'a donné rendez-vous à l'hôpital".

Il est invité par la Pastorale Santé du Doyenné et il ne fait nul doute que son expérience hospitalière qu'il nous partagera sera précieuse.

le 25Avril à 20h à la salle Saint Aubert

Agenda

-4 et 5 avril : vingt enfants du caté de notre doyenné participeront au **pèlerinage diocésain à Lisieux**.

-Du 3 au 10 avril : des lycéens de notre doyenné participeront au **pèlerinage diocésain à Taizé**.

-**Retraite de Profession de Foi** : les 7, 8 et 14, 15 avril pour les collégiens de Saint Luc et les 14, 15, 16 avril pour les collégiens de l'Aumônerie de l'Enseignement Public.

-Samedi 16 avril, **messe animée par les jeunes** à 18h30 à St Géry (répétition des chants à 17h. Tous les musiciens sont les bienvenus), puis **veillée de prière avec les jeunes du Buisson Ardent**.

-Dimanche 24 avril : **repas familial de l'Aumônerie de l'Enseignement Public** à la salle St Aubert à partir de 12h15 (inscription : Thérèse au 06 30 07 28 36 ou Marie au 06 86 74 70 45)

-Dimanche 24 avril à 16h, **concert à la cathédrale** par la chorale Villanelle, au profit de l'association « Roue Libre » (soutien et sensibilisation aux maladies génétiques).

-Jeudi 12 mai : **Messe du Sacrement des Malades** à 15h30 (attention au changement d'horaire), à l'église St Roch. Inscriptions à la Maison Paroissiale à partir du lundi 18 avril.

-Jeudi 19 mai : **Messe des Malades** à 20h à l'église St Louis (adoration du Saint Sacrement et sacrement de la Réconciliation à 19h)

-Samedi 21 mai à 20h30, **Veillée-concert à l'église de Neuville-St-Rémy** par la « chorale des amis de tous les enfants du monde » de Douai.

-Dimanche 22 mai : **Portes ouvertes au séminaire** à Lille. 11h : messe avec les séminaristes ; pique-nique tiré du sac ; 13h30 : visite de la maison, témoignages, activités pour les enfants et les ados ; 17h : vêpres solennelles.

-Mardi 31 mai à 20h à la Maison Paroissiale, présentation et organisation du nouveau parcours de **préparation au baptême des petits enfants**. Le 15 mars dernier, plusieurs personnes se sont proposées pour renforcer l'équipe actuelle. Il n'est pas trop tard pour les rejoindre, pour un engagement soit ponctuel, soit plus dans la durée. N'hésitez pas à noter cette date pour vous informer.

DOYENNE DE CAMBRAI

Maison Paroissiale, 8 place Fénelon, 03 27 81 87 11

secretariat@paroissesdecambrai.com – www.paroissesdecambrai.com

Accueil du lundi au samedi 10 h à 12 h et du lundi au vendredi de 15 h à 18 h

(Uniquement le matin pendant les congés scolaires)